

Communiqué de presse

Le 11 janvier 2022

GROUPE PAROT CONFIRME LA CESSION DE SES CONCESSIONS VP EN ILE DE FRANCE

Le Groupe PAROT (code ISIN : FR0013204070 - code mnémorique : ALPAR), **acteur français de la distribution automobile, confirme avoir cédé ses concessions Parot Automotive en Ile de France.**

Le Groupe Parot annonce avoir cédé le 7 janvier 2022, 100% des titres de sa filiale PAROT Automotive Ile-de-France, exploitant la marque FORD sur 5 sites à Morangis, Brétigny-sur-Orge, Les Ulis, Paray-Vieille-Poste et Etampes, au Groupe Jallu-Berthier. La transaction d'un montant de 8 M€ s'accompagne de la cession des actifs immobiliers des concessions de Brétigny-sur-Orge, Les Ulis et Etampes. En 2020, Parot Automotive Ile-de-France avait réalisé un chiffre d'affaires de 48,6 M€ pour une perte de (1,5) M€.

Alexandre PAROT, PDG du Groupe Parot déclare :

« Avec cette cession, nous achevons la rationalisation de notre portefeuille d'activités sur un socle historiquement rentable et résilient. Elle constituait le dernier volet significatif du processus que nous avons entamé à l'automne 2019, lequel a d'ores et déjà permis de restaurer significativement notre rentabilité ainsi que le confirmeront bientôt nos résultats annuels. Indépendamment des tensions du marché liées aux difficultés de production connues par les constructeurs automobiles, nous regardons l'avenir et plus particulièrement 2022 avec confiance et détermination ».

Prochaine communication

24 février 2022 (après Bourse) : Chiffre d'affaires 2021

A propos du Groupe PAROT

Spécialiste de la mobilité automobile depuis plus de 40 ans, le Groupe PAROT est un acteur de la distribution de véhicules particuliers et commerciaux, neufs (12 marques dont Ford, Mazda, Fiat, Alfa Romeo, Jeep, Iveco, Man et Fiat Pro) et d'occasion, en France. Au 31 décembre 2020, le Groupe abritait 29 sites répartis sur l'ensemble de la France animés par 727 collaborateurs pour un chiffre d'affaires consolidé de 356,6 M€.